



Les demandeurs d'emploi des quartiers nord de Blois

Tableau de bord n° 7 - Données de janvier 2006

Le périmètre d'étude utilisé dans le tableau de bord 2005 a été conservé, afin de permettre de mesurer les évolutions au cours de l'année. Il correspond au territoire de l'ancien Grand Projet Ville de Blois, couvrant par conséquent celui du Projet de Rénovation Urbaine (volet réhabilitation-reconstruction), augmenté de quelques quartiers périphériques. On peut constater que ces derniers ne comptent que 61 demandeurs d'emploi de catégorie 1 en janvier 2006. Les chiffres présentés dans ce document sont donc très proches du PRU appliqué aux quartiers Bégon, Croix-Chevalier, Coty et Kennedy. Des comparaisons sont établies avec un territoire de référence composé par la communauté d'agglomération (Agglopolys), dans sa configuration au 1er janvier 2006, à savoir : Averdon, Blois (hors périmètre d'étude), Cellettes, Chailles, La Chaussée-Saint-Victor, Chitenay, Cormeray, Cour-Cheverny, Fossé, Marolles, Menars, Monthou-sur-Bievre, Les Montils, Saint-Bohaire, Saint-Denis-sur-Loire, Saint-Gervais-la-Forêt, Saint-Lubin-en-Vergonnois, Saint-Sulpice-de-Pommeray, Sambin, Seur, Villebarou, Villerbon, Vineuil. Ce territoire ayant été une nouvelle fois modifié, les évolutions le concernant ne peuvent être calculées d'une année sur l'autre. Les statistiques fournies par l'ANPE sont extraites au cours du mois de janvier. Il s'agit de la septième édition de ce tableau de bord.

En janvier 2006, le **périmètre d'étude compte 1 494 demandeurs d'emploi** de catégorie 1, soit 41 % du total d'Agglopolys (dont le territoire s'est agrandi) et **14,3 % des chômeurs du département**. Rappelons qu'il représente seulement 6 % des actifs du Loir-et-Cher.

Le chômage est en légère augmentation en 2005 dans le périmètre d'étude, alors qu'il a fortement baissé en Loir-et-Cher, un peu moins dans la zone d'emploi de Blois. Cette évolution masque cependant de grandes disparités et concerne davantage certaines catégories. On constate ainsi une **élévation brutale des effectifs de demandeurs de nationalité étrangère** dans le périmètre d'étude. Celle-ci explique en très grande partie la **hausse du chômage dans le périmètre, celle des demandes féminines, de même que celle des chômeurs bénéficiaires du RMI**. La situation des femmes érémites s'est d'ailleurs gravement détériorée.

Les moins de 25 ans sont en revanche épargnés dans l'ensemble. Une distinction doit là encore être opérée entre les moins de 20 ans, plus nombreux, et les 20-25 ans dont les effectifs se sont réduits.

Le chômage de longue durée demeure un peu moins élevé dans le périmètre d'étude que dans le territoire de référence. La forte proportion des demandeurs inscrits depuis moins de 6 mois pourrait correspondre à des allers-retours plus fréquents sur le marché du travail (CDD, intérim), donc à une plus grande précarité dans l'emploi. Par ailleurs, les difficultés d'insertion des chômeurs handicapés du périmètre d'étude se sont brusquement accrues. Déjà pointé dans les précédents tableaux de bord, le **déficit de mobilité** s'est une nouvelle fois aggravé, en particulier chez les femmes. Plus de 4 demandeurs sur 10 ne disposent d'aucun moyen de locomotion dans le périmètre d'étude, deux fois plus que dans le territoire de référence.

SOMMAIRE

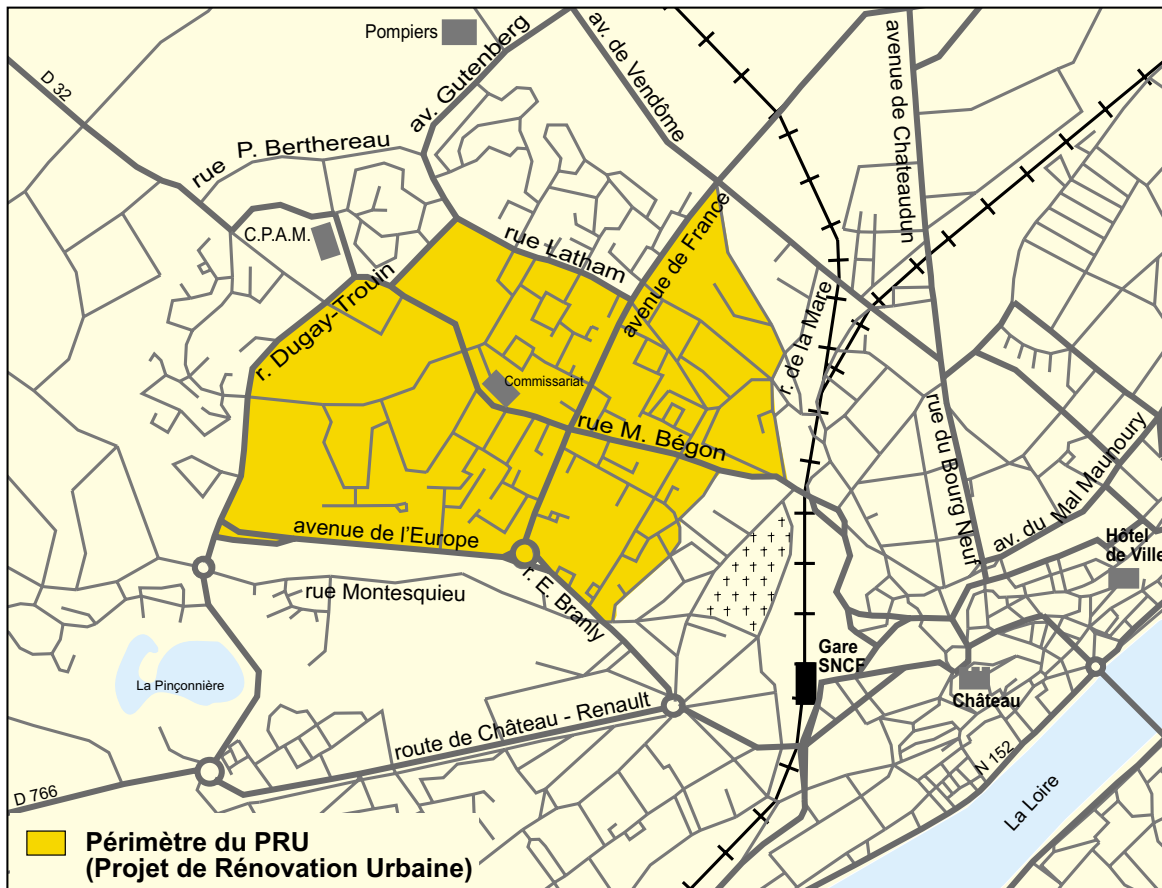
Données de cadrage	3
Indicateurs de référence	3
Répartition par catégorie de demande d'emploi	4
Répartition selon la durée d'inscription	4
Répartition par âge	4
Répartition par niveau de formation	5
Répartition par qualification	5
Augmentation du nombre des demandeurs du périmètre d'étude appartenant aux métiers de la construction	6

La part des demandeurs d'emploi en possession d'un permis de conduire a diminué dans le périmètre d'étude	7
Quelques éléments clés...	
... sur les moins de 25 ans	8
... sur les bénéficiaires du RMI	9
Les chômeurs handicapés du PRU fortement touchés par le chômage de longue durée	10
Brutale augmentation du nombre de chômeurs étrangers dans le périmètre d'étude	10

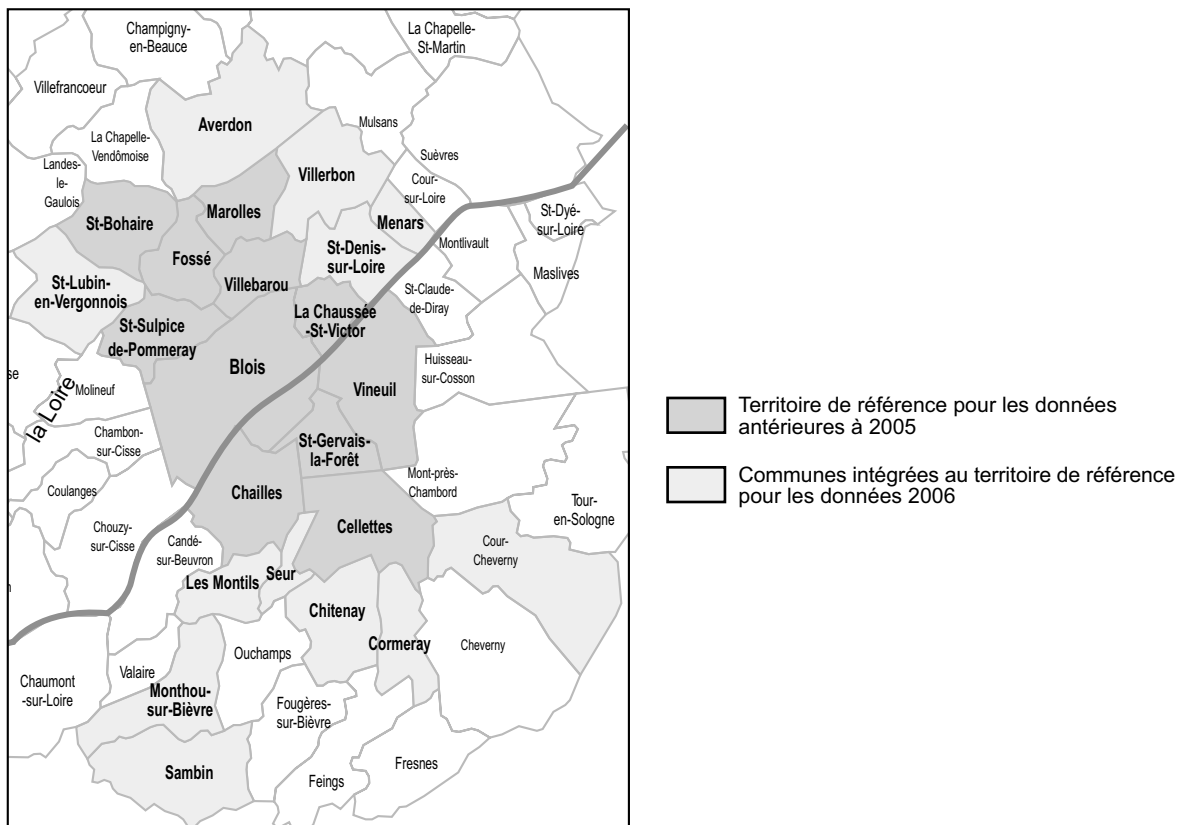
Les sources utilisées sont : Pour les demandeurs d'emploi, l'ANPE, pour les données démographiques, l'INSEE - RGP 1999

DEFM : Demandes d'Emploi en Fin de Mois

Périmètre d'étude



Territoire de référence : périmètre d'Agglopolys, au 01/01/06



Données de cadrage

➤ **2 573 demandeurs d'emploi dans le périmètre d'étude dont 1 494 de catégorie 1.**

➤ **14,3 % des chômeurs du Loir-et-Cher (proportion en augmentation), mais 6 % seulement des actifs départementaux.**

➤ **17,5 % des actifs du périmètre d'étude sont au chômage (cat. 1).**

Les données de population totale et active commencent à dater (recensement de 1999), surtout compte tenu des mouvements intervenus depuis, tant dans le périmètre d'étude (relogement) que dans la communauté d'agglomération. Aucune nouvelle donnée n'est actuellement disponible sur l'ensemble des territoires concernés.

➤ **La proportion d'hommes parmi les chômeurs demeure plus élevée dans le périmètre d'étude.**

➤ **Dans ce périmètre, près de 4 chômeurs sur 10 sont bénéficiaires du RMI, 2 fois plus que dans le territoire de référence.**

➤ **Plus d'un chômeur sur 2 n'a pas de qualification (1 sur 3 dans le reste d'Agglopolys).**

	Périmètre d'étude			Territoire de référence		
	Femmes	Hommes	Ensemb.	Femmes	Hommes	Ensemb.
Population totale	9 532	8 867	18 399	31 163	34 456	65 619
Population active	4 042	4 496	8 538	16 643	14 452	31 095
Demandeurs d'emploi catégorie 1	673	821	1 494	1 033	1 146	2 179
Demandeurs d'emploi catégories 1+6 ¹	775	941	1 716	1 330	1 377	2 707
Total demandeurs d'emploi	1 254	1 319	2 573	2 288	2 005	4 293

Ratios

		Ensemble
Demandeurs d'emploi catégorie 1/ actifs ²	Périmètre d'étude	17,5 %
	Territoire de référence	7,0 %
Evolution janv. 2005 - janv. 2006 (cat 1) ³	Périmètre d'étude	+ 1,5 %
	Loir-et-Cher	- 8,9 %

Le chômage a un peu augmenté dans le périmètre d'étude, alors qu'il a fortement diminué en Loir-et-Cher. La part des chômeurs de ce périmètre dans le total départemental s'est accrue en conséquence, passant de 12,8 % à 14,3 %.

Le poids des chômeurs dans la population active du périmètre ne varie guère depuis plusieurs années, fluctuant entre 17 % et 17,5 %. Il est 2,5 fois plus élevé que dans le territoire de référence.

Indicateurs de référence

Demandeurs d'emploi	Janvier 2005		Janvier 2006	
	Périmètre	T. référence	Périmètre	T. référence
Femmes (1)	43,2	46,7	45,0	47,4
Hommes (1)	56,8	53,3	55,0	52,6
Total cat 1 (2)	56,6	52,8	58,1	50,8
Total cat 6 (2)	9,0	10,5	8,6	12,3
Moins de 25 ans (1)	23,5	23,3	22,7	23,2
RMI (1)	34,3	18,5	39,4	20,7
Chômeurs longue durée (1)	29,0	30,9	26,7	27,9
Non qualifiés (1)	52,1	33,3	54,7	33,3
Niveaux Vbis + VI (1)	41,1	19,5	41,1	20,1
(1) : en % de la catégorie 1	(2) : en % du total des demandeurs d'emploi			

La hausse du chômage résulte d'une **augmentation assez importante des demandes féminines**, tandis que les demandes masculines reculent un peu. Il s'agit donc d'un prolongement de la tendance enregistrée l'an dernier. **Les hommes demeurent toutefois largement majoritaires**, mais leur part dans le total des demandeurs (cat. 1) tend à se réduire (55 % dans le périmètre d'étude, 53 % en dehors). **Les chômeurs de longue durée sont moins nombreux** qu'en 2005 dans le périmètre d'étude ; leur poids apparaît d'ailleurs inférieur à celui observé dans le territoire de référence. Le nombre de bénéficiaires du RMI s'est en revanche nettement accru (+ 17 %). Ils représentent près de 40 % des demandeurs de catégorie 1 dans le périmètre d'étude.

1. Le total des catégories 1 et 6 représente l'ensemble des personnes cherchant un emploi à temps plein et à durée indéterminée ; il correspond à l'ancienne catégorie 1 modifiée en 1995.

2. Ce ratio ne correspond pas au taux de chômage. Il est donné à titre indicatif et permet essentiellement d'effectuer des comparaisons dans le temps et entre territoires.

3. L'extraction des données a lieu vers le 20 janvier et peut donc entraîner quelques très légères distorsions avec les chiffres officiels de la fin du mois précédent.

Catégories de DEFM (demandes d'emploi en fin de mois)

1 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à plein temps ;

2 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel ;

3 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée ;

4 : personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi ;

5 : personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi ;

6 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à plein temps ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois ;

7 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à temps partiel ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois ;

8 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée, ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois.

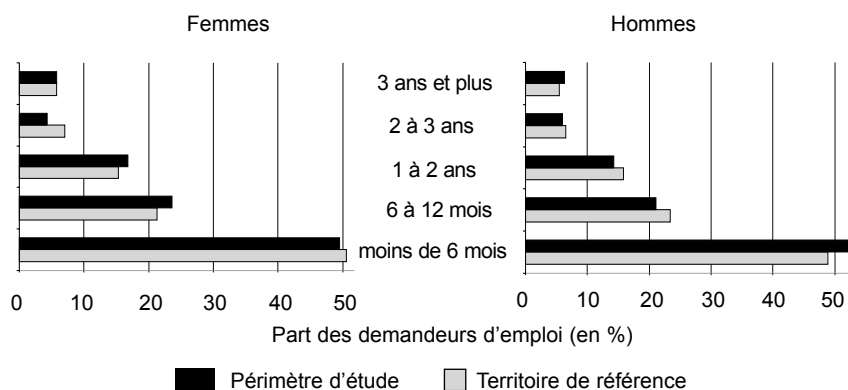
Répartition par catégorie de demande d'emploi

Cat.	Femmes				Hommes				Ensemble			
	Périmètre Nb	%	T. référence Nb	%	Périmètre Nb	%	T. référence Nb	%	Périmètre Nb	%	T. référence Nb	%
1	673	53,7	1 033	45,1	821	62,2	1 146	57,2	1 494	58,1	2 179	50,8
2	198	15,8	328	14,3	44	3,3	84	4,2	242	9,4	412	9,6
3	89	7,1	203	8,9	135	10,2	251	12,5	224	8,7	454	10,6
4	94	7,5	120	5,2	117	8,9	84	4,2	211	8,2	204	4,8
5	41	3,3	102	4,5	22	1,9	70	3,5	66	2,6	172	4,0
6	102	8,1	297	13,0	120	9,1	231	11,5	222	8,6	528	12,3
7	29	2,3	92	4,0	2	0,2	10	0,5	31	1,2	102	2,4
8	28	2,2	113	4,9	55	4,2	129	6,4	83	3,2	242	5,3
Total	1 254	100	2 288	100	1 319	100	2 005	100	2 573	100	4 293	100

Les évolutions apparaissent très limitées dans la répartition par catégorie. On peut tout au plus signaler une **légère augmentation du poids des demandes de catégorie 1** dans le périmètre d'étude, alors qu'il a diminué dans le reste d'Agglopolys. L'écart entre territoires s'est en conséquence accentué, passant à 7 points.

Les analyses suivantes portent uniquement sur les demandes de catégorie 1

Répartition selon la durée d'inscription



Le chômage long reste un peu moins élevé dans le périmètre d'étude que dans le territoire de référence. L'écart est plus important chez les hommes que chez les femmes. La proportion plus forte des inscriptions les plus récentes dans le périmètre d'étude, davantage marquée chez les hommes, pourrait signifier que les demandeurs y sont plus nombreux à travailler par intermittence. Elle correspondrait ainsi à un **signe de plus grande précarité**.

Répartition par âge

	Femmes				Hommes				Ensemble			
	Périmètre Nb	%	T. référence Nb	%	Périmètre Nb	%	T. référence Nb	%	Périmètre Nb	%	T. référence Nb	%
Moins de 25 ans	159	23,6	232	22,5	180	21,9	274	23,9	339	22,7	506	23,2
Dont 16 à 20 ans	61	9,1	87	8,4	61	7,4	91	7,9	122	8,2	178	8,2
25 à 39 ans	312	46,4	431	41,7	361	44,0	445	38,8	673	45,0	876	40,2
40 à 49 ans	136	20,2	231	22,4	183	22,3	257	22,4	319	21,4	488	22,4
50 ans et plus	66	9,8	139	13,5	97	11,8	170	14,8	163	10,9	309	14,2
Total	673	100	1 033	100	821	100	1 146	100	1 494	100	2 179	100

► Le poids des chômeurs de 25 à 39 ans est supérieur de 5 points environ dans le périmètre d'étude, davantage encore chez les hommes.

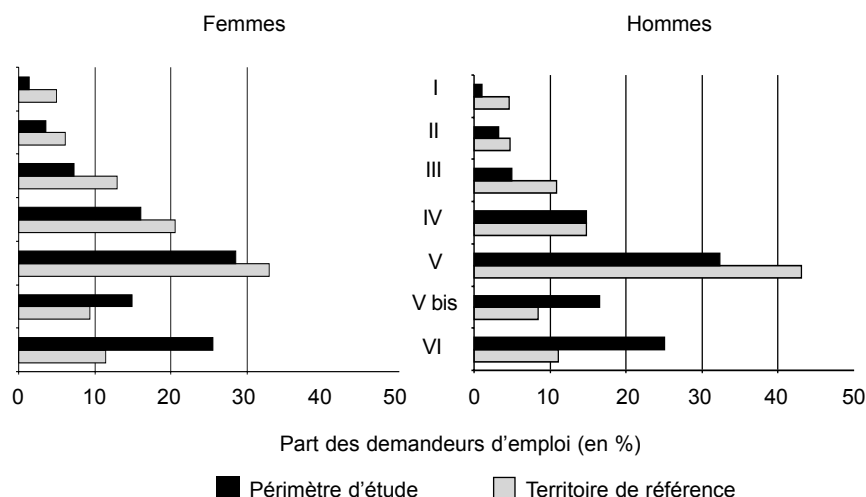
► La part des chômeurs de moins de 20 ans est en augmentation, d'un point dans le périmètre d'étude. En janvier 2006, elle est identique dans les deux territoires.

➤ 26 % des femmes et 25 % des hommes demandeurs d'emploi ont une formation limitée, voire inexistante (niveau VI) dans le périmètre d'étude, contre 11 % pour les deux sexes dans le territoire de référence.

Niveau de formation

- I : diplôme de niveau Bac + 4 et au-dessus ;
- II : diplôme de niveau Bac + 3 ;
- III : diplôme de niveau Bac + 2 ;
- IV : diplôme de niveau Bac
- V : diplôme de niveau BEP, CAP
- V bis : diplôme de niveau BEPC, fin de seconde ou de première sans diplôme
- VI : certificat d'études, fin de formation générale ou aucune formation scolaire.

Répartition par niveau de formation

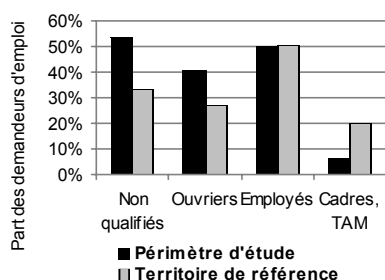


Il est inutile de revenir sur le **très faible niveau de formation** des chômeurs du **périimètre d'étude**. La proportion de ceux ayant un niveau V bis ou VI demeure stable et toujours deux fois supérieure à celle constatée dans le territoire de référence. On constate cependant une **augmentation importante du nombre de demandeurs de niveau III et IV dans le périmètre** (+ 20 %). Ceux-ci ont en grande majorité une formation à des métiers tertiaires (secrétariat, administration, vente). Or le secteur a peu recruté en 2005. Cette évolution touche davantage les femmes, qui sont plus diplômées que les hommes dans les deux territoires. Elle pointe surtout la difficulté croissante d'insertion des diplômés dans les quartiers nord. La part cumulée des demandeurs de niveau III et IV a ainsi augmenté de 3,5 points en un an, pour s'établir à 21,3 % dans le périmètre d'étude. Elle demeure néanmoins inférieure à celle enregistrée dans le territoire de référence (29,4 %).

➤ 54 % des chômeurs sans qualification dans le périmètre d'étude, 33 % en dehors.

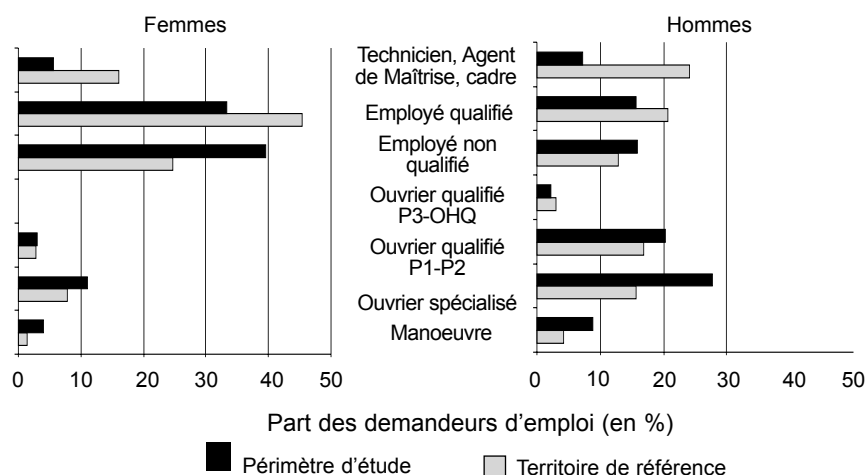
➤ Près de 7 % de cadres et TAM dans le périmètre d'étude, 20 % en dehors.

Quelques caractéristiques



- Non qualifiés : manœuvres + ouvriers spécialisés + employés non qualifiés
- Ouvriers : manœuvres + ouvriers spécialisés + ouvriers qualifiés
- Employés : employés non qualifiés + employés qualifiés
- TAM : techniciens et agents de maîtrise

Répartition par qualification



La **part des employés a augmenté** dans les deux territoires et dépasse les 50 % en 2006 ; chez les femmes, elle est supérieure à 70 %. A l'inverse, **on compte proportionnellement un peu moins d'ouvriers cette année dans le périmètre d'étude**, mais l'écart avec le territoire de référence demeure élevé. En recul en 2005 dans le périmètre, le poids des **non qualifiés** est remonté ; il est supérieur de 20 points à celui constaté hors PRU (53,5 % contre 33,3 %).

La **tendance à l'accroissement des effectifs** de demandeurs en capacité d'exercer une **fonction supérieure** (cadre, technicien, agent de maîtrise) précédemment constatée, **a été stoppée** dans le périmètre d'étude ; leur part est revenue à 6,5 % (7,7 % en 2005). Cette évolution suit celle observée en Loir-et-Cher, où elle apparaît cependant moins marquée.

Augmentation du nombre des demandeurs du périmètre d'étude appartenant aux métiers de la construction

Les effectifs des chômeurs du périmètre d'étude inscrits dans les **métiers du gros œuvre et des travaux publics se sont accrus de 23 %** en un an, ceux du **second œuvre de 20 %**. Cela représente au total une trentaine de demandeurs supplémentaires. **Cette évolution** touche prioritairement des personnels non qualifiés. Elle est incontestablement **liée à la forte activité de la construction**, se traduisant par de nombreux recrutements, beaucoup sous contrat précaire. En effet, près de la moitié des demandeurs sont inscrits suite à une fin de CDD ou de mission d'intérim. Autre indice : 71 % sont au chômage depuis moins de 6 mois. On peut également supposer que les besoins et la revalorisation du secteur ont eu un effet d'appel qui a conduit des demandeurs d'emploi à se réorienter vers ces métiers. De même que le bouche à oreille : les habitants des quartiers nord ayant bénéficié d'un emploi dans le cadre des travaux de réhabilitation (démolition) émettent en général un discours très positif sur leur expérience.

Le poids de ces métiers parmi les chômeurs du périmètre d'étude apparaît au total nettement **plus élevé que dans le reste de l'agglomération** : 6,4 % contre 1,8 % pour les personnels du gros œuvre, 4,8 % contre 2,9 % pour ceux du second œuvre.

Le personnel de la vente est également concerné par un taux de croissance élevé : + 20 %. Il représente 6,2 % des DEFM dans le périmètre, soit désormais presque autant que dans le territoire de référence (6,7 %). A l'inverse, on enregistre une baisse assez substantielle (- 13 %) pour les personnels de la logistique et ceux de la construction mécanique.

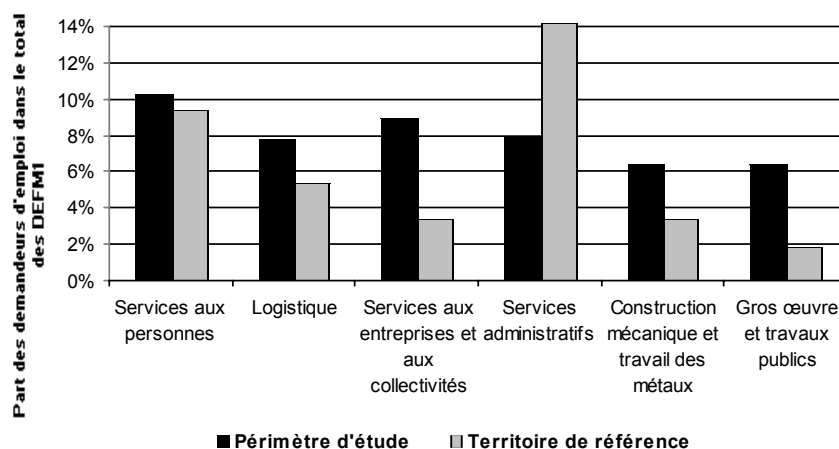
Au final, ce sont toujours les trois grands groupes de métiers de services (aux personnes, aux entreprises et administratifs) qui rassemblent le plus de demandeurs dans le périmètre d'étude.

Les 15 principaux métiers rassemblent 44,4 % des chômeurs du périmètre d'étude (2 points de moins qu'en janvier 2005), contre 35 % dans le territoire de référence. **L'éventail des professions s'est donc légèrement desserré pour les chômeurs du périmètre d'étude**. La hiérarchie a été de nouveau modifiée. Les nettoyeurs de locaux et surfaces apparaissent en 1^{ère} position (leur poids n'a pas varié), devant les agents de manipulation de charges dont la part dans le total des DEFM a reculé de plus d'un point.

➤ Augmentation de plus de 20 % en un an du nombre de chômeurs dans les métiers du bâtiment et des travaux publics.

➤ L'éventail des professions s'est un peu élargi dans le périmètre d'étude.

Part des principales familles de métiers parmi les chômeurs



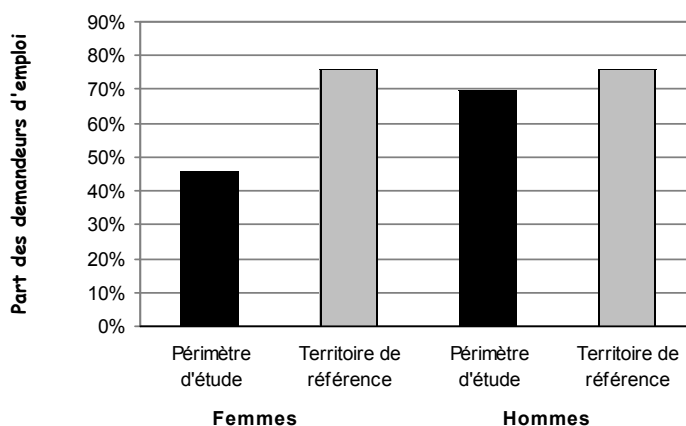
La part des demandeurs d'emploi en possession d'un permis de conduire a diminué dans le périmètre d'étude

➤ Moins de 46 % des femmes du périmètre d'étude ont le permis de conduire, contre 76 % dans le territoire de référence.

➤ 77 % des titulaires d'un permis possèdent un véhicule dans le périmètre d'étude, 89 % en dehors.

➤ 41 % des chômeurs du périmètre d'étude ne disposent d'aucun moyen de locomotion, deux fois plus que dans le territoire de référence. Chez les femmes, cette proportion atteint 53 % dans le périmètre d'étude (24 % en dehors).

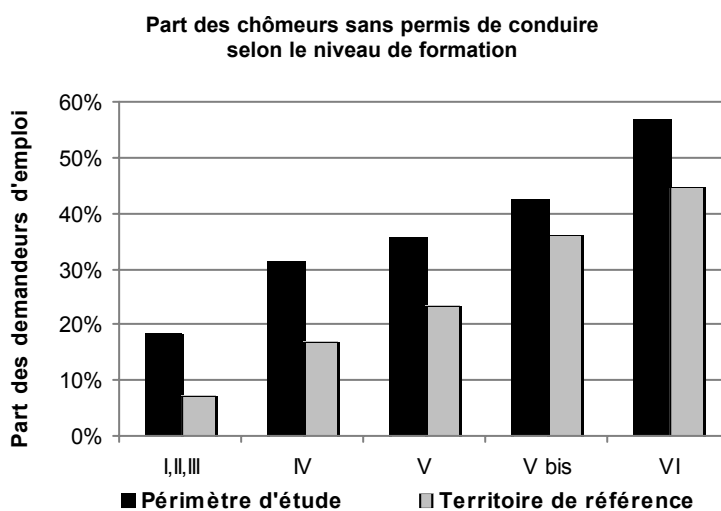
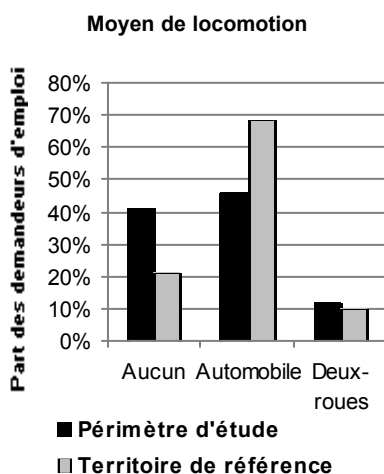
Part des chômeurs titulaires d'un permis de conduire selon le sexe et le territoire



Pour la deuxième année consécutive, **la part des chômeurs du périmètre d'étude titulaires d'un permis de conduire a régressé**. Ils sont moins de 59 % en 2006 contre un peu plus de 60 % en 2005 (65 % en 2004). Dans le même temps, la proportion gagne un point dans le territoire de référence, à 76 %. L'écart est de plus en plus grand chez les femmes, puisqu'il atteint plus de 30 points cette année : 46 % dans le périmètre, contre plus de 76 % en dehors. **La situation ne s'est pas détériorée pour les jeunes**, mais pour eux aussi, **l'écart est très important** : 39 % ont un permis dans le périmètre, 58 % dans le territoire de référence). Le fossé se creuse également pour les hommes. La proportion des détenteurs d'un permis a perdu 1 point dans le périmètre (67,4 %), tandis qu'elle gagne plus de deux points dans le reste d'Agglopolys.

Le **facteur le plus discriminant** en matière de permis, outre le sexe, demeure le **niveau de formation**. Ils ne sont toutefois pas les seuls, puisque la part des chômeurs ne disposant pas d'un permis est systématiquement plus élevée dans le périmètre d'étude. Le réseau de transports urbains à Blois permet certes de circuler plus facilement qu'en périphérie, lorsqu'on ne possède pas le permis de conduire. Mais la situation financière des familles des quartiers nord est sans doute un élément déterminant. En témoigne **la part des titulaires d'un permis disposant d'un véhicule** motorisé (automobile ou moto) qui **est inférieure de 12 points** à celle enregistrée dans le territoire de référence : 77 % contre 89 %.

Au total, plus de 41 % des chômeurs du périmètre d'étude ne possèdent aucun moyen de locomotion, deux fois plus que dans le reste d'Agglopolys. La situation s'est encore détériorée par rapport à 2005 pour les femmes (53 % contre 50 %) et pour les jeunes (49,6 % contre 46,2 %).



➤ Le nombre des jeunes demandeurs d'emploi du périmètre d'étude a diminué de 2 % en un an (- 4,5 % en Loir-et-Cher).

➤ 22,7 % des chômeurs du périmètre ont moins de 25 ans (23,2 % dans le territoire de référence).

➤ Près de 7 jeunes chômeurs sur 10 sont inscrits depuis moins de 6 mois, quel que soit le territoire. Cette proportion est en légère augmentation en 2006.

➤ Le chômage de longue durée a baissé dans le périmètre d'étude. Il y concerne 13,9 % des jeunes. L'écart avec le territoire de référence s'est nettement réduit (1,6 point au lieu de 4).

➤ Davantage de chômeurs de moins de 25 ans n'ont aucun diplôme en 2006, quel que soit le territoire. Ils sont 12,4 % dans le périmètre d'étude et 4,9 % en dehors.

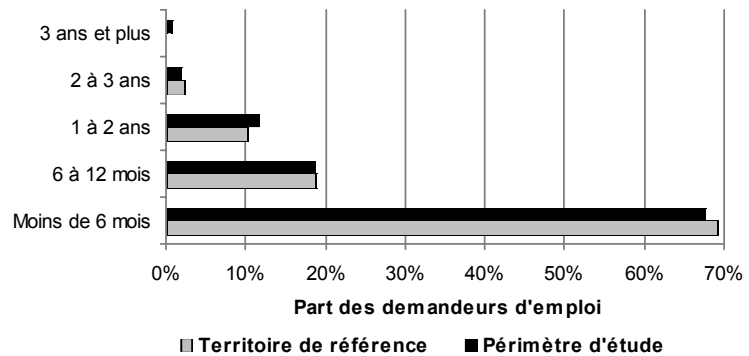
➤ Les jeunes de niveau Bac sont également plus nombreux dans le périmètre d'étude. Leur part augmente de 5 points (19,2 %) et n'est plus très éloignée de celle enregistrée dans le territoire de référence.

➤ La part des jeunes chômeurs inscrits dans les catégories "employés" est en augmentation dans les deux territoires, mais davantage dans le périmètre d'étude où elle atteint 54 % (55,2 % en dehors).

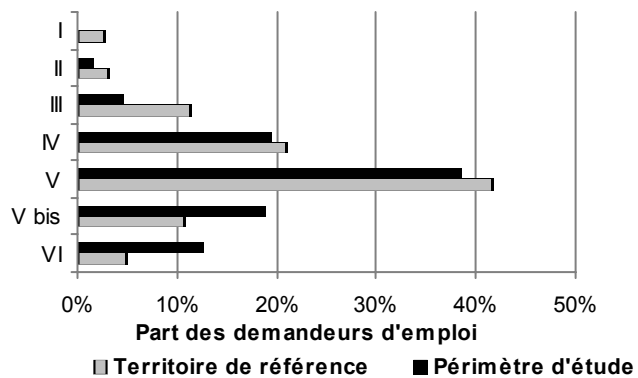
➤ Même constat pour les non qualifiés qui regroupent 57 % des jeunes chômeurs du périmètre d'étude, contre 44 % dans le territoire de référence.

Quelques éléments clés... ...sur les moins de 25 ans

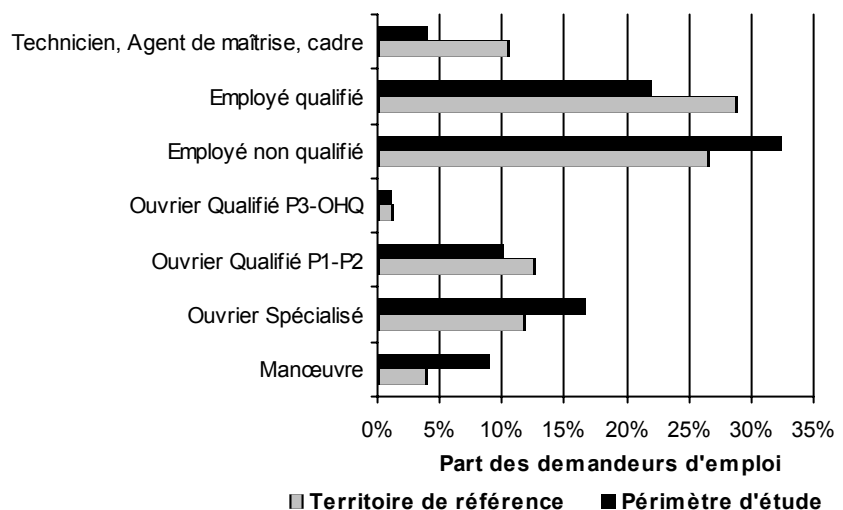
Durée d'inscription des jeunes



Niveau de formation des jeunes



Qualification des jeunes



...sur les bénéficiaires du RMI

➤ Le nombre des chômeurs éré- mistes a augmenté de 17 % en un an dans le périmètre d'étude. Ils représentent 39 % des DEFM 1, soit 5 points de plus qu'en 2005. Dans le territoire de référence, l'augmentation est plus limitée, + 2 points (20,7 %).

➤ L'accroissement atteint beaucoup plus les femmes (+ 26 %) que les hommes (+ 10 %).

➤ Les chômeurs éré- mistes sont proportionnellement moins touchés par le chômage de longue durée dans le périmètre d'étude : 14,5 % sont inscrits depuis 2 ans ou plus, contre 20,5 % en dehors.

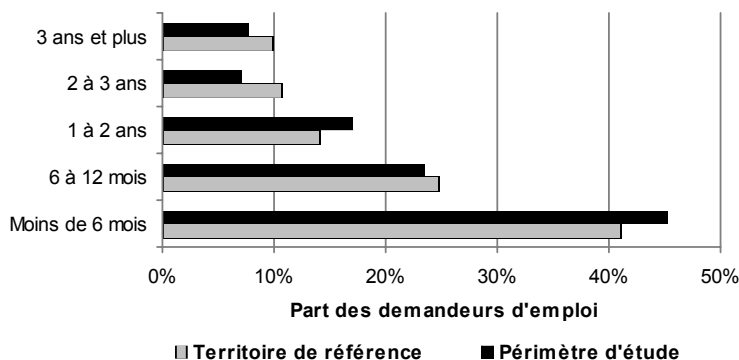
➤ La part des chômeurs éré- mistes du périmètre d'étude sans aucune formation s'est réduite, 29 % contre 33 % en 2005. Elle demeure néanmoins supérieure à celle de l'ensemble des chômeurs du périmètre (25 %).

➤ Dans le territoire de référence, ces proportions sont respectivement de 20 % et 11,2 %.

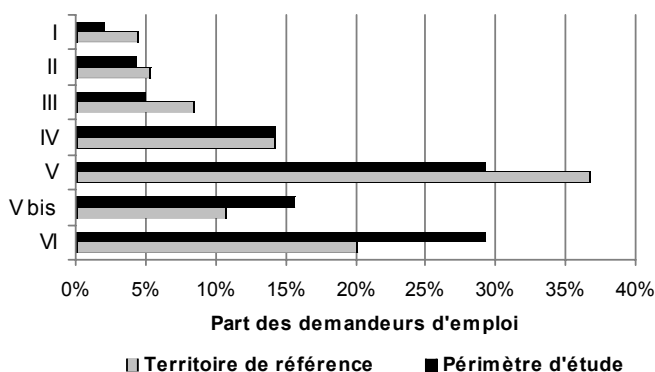
➤ En proportion, ce sont les effectifs des niveaux II à IV qui ont le plus augmenté en un an dans le périmètre d'étude.

➤ Très peu de changement dans la répartition par qualification, quel que soit le territoire.

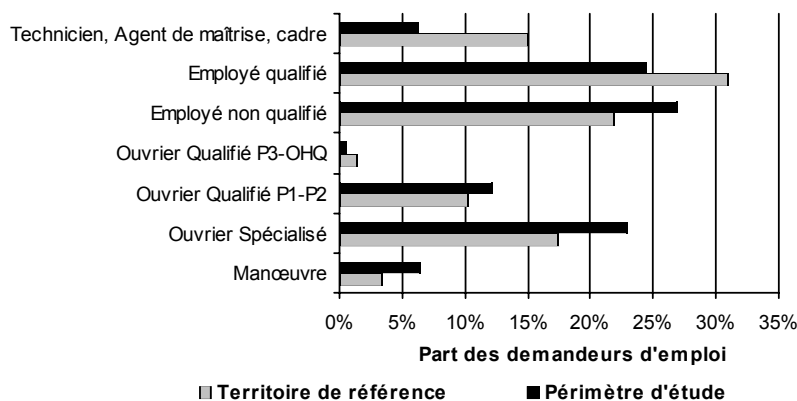
Durée d'inscription des éré- mistes



Niveau de formation des éré- mistes

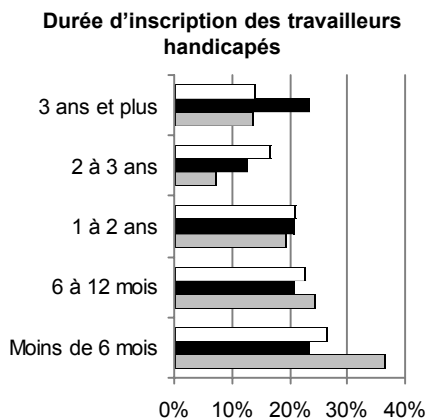


Qualification des éré- mistes



La forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi inscrits au RMI (+ 16,6 %) apparaît comme une spécificité du périmètre d'étude. Pour l'ensemble du département, on observe en effet une baisse en 2005 (- 2,6 %). Le recul est très important dans la zone d'emploi de Vendôme (- 20 %) et assez soutenu dans celle de Romorantin (- 9 %). On enregistre à l'opposé une hausse de 5,8 % dans le Blaisois, due à l'impact des quartiers nord de Blois dont les demandeurs éré- mistes représentent plus de 90 % du total de la zone d'emploi. Au sein de cette dernière, l'accroissement du chômage touche davantage les femmes (+ 10,8 %) que les hommes (+ 2,1 %), à l'image de ce qui est constaté dans le périmètre d'étude. Dans celui-ci, l'augmentation concerne proportionnellement plus de femmes inscrites dans des métiers de l'industrie (conditionnement, assemblage) et de la vente.

Précisons que le nombre total de bénéficiaires du RMI a augmenté de 6 % environ en Loir-et-Cher en 2005.



Part des demandeurs d'emploi
 ■ T. référence 06 ■ Pér. étude 06
 □ Pér. Étude 05

➤ En janvier 2006, 39 % des demandeurs d'emploi du périmètre d'étude sont de nationalité étrangère, contre moins de 8 % dans le territoire de référence.

Les chômeurs handicapés du périmètre d'étude fortement touchés par le chômage de longue durée

Le nombre des chômeurs handicapés du périmètre d'étude est globalement stable d'une année sur l'autre. En revanche, leur durée d'inscription s'est sensiblement allongée. En janvier 2006, ils sont **23 % à être au chômage depuis au moins 3 ans**, soit 10 points de plus qu'en janvier 2005. L'accès à l'emploi apparaît en effet beaucoup plus problématique pour eux. Ils ne sont que 44 % à être inscrits depuis moins d'un an, contre 73 % pour l'ensemble des demandeurs de catégorie 1. Ils sont de surcroît davantage pénalisés que leurs homologues du reste d'Agglopolys, où 60,5 % des chômeurs handicapés sont en recherche depuis moins d'un an.

Brutale augmentation du nombre de chômeurs étrangers dans le périmètre d'étude

La part des chômeurs de nationalité étrangère est traditionnellement plus élevée dans les quartiers nord de Blois que dans le reste de l'agglomération, où ils sont très minoritaires. Jusqu'à présent, elle avait peu évolué. En revanche, **les effectifs ont brutalement augmenté en 2005, + 14,2 %**. Cette évolution explique en totalité l'accroissement du chômage constaté dans le périmètre d'étude, puisque dans le même temps, le nombre des chômeurs de nationalité française y a diminué de 5,2 %. Il s'agit d'un phénomène global, toutes les nationalités étant concernées, dans des proportions toutefois variables. On remarque que **cette progression touche plus les femmes (+ 19,5 %)** que les hommes (+ 11,7 %). Elle a par ailleurs un rapport avec l'augmentation du nombre de érémites évoquée précédemment : le nombre de **chômeurs étrangers bénéficiant du RMI s'est en effet accru de 20 %** en un an. La mise en place du dispositif RMA (revenu minimum d'activité) a pu conduire des érémites à s'inscrire à l'ANPE.

Il convient d'ajouter que l'augmentation pointée précédemment des demandeurs de niveau III et IV a également un lien étroit avec celle des chômeurs de nationalité étrangère. On remarque d'ailleurs que 17,9 % de ces derniers disposent d'une formation de niveau IV, contre 14,5 % des Français.

Evolution de quelques données caractéristiques des demandeurs d'emploi du périmètre d'étude entre janvier 2005 et janvier 2006

	Nombre	%
Total DEFM 1	+ 22	+ 1,5
Hommes	- 15	- 1,8
Femmes	+ 37	+ 5,8
Inscrits depuis plus d'un an	- 28	- 6,6
Moins de 25 ans	- 7	- 2,0
Bénéficiaires du RMI	+ 84	+ 16,6
Non qualifiés	+ 32	+ 4,2
Qualifiés	+ 9	+ 1,4
Niveaux V bis et VI	+ 9	+ 1,5
Niveau V	- 22	- 4,6
Niveaux I à IV	+ 51	+ 15,1

Réalisé avec le concours financier du Conseil Général de Loir-et-Cher

Directeur de la publication : Alain QUILLOUT

Dépôt légal à parution - ISSN 1625-4627

Tirage : 500 exemplaires

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher

1 avenue de la Butte - 41000 BLOIS

Tél : 02.54.42.39.72 • Fax : 02.54.42.42.02

www.observatoire41.com E-mail : infos@observatoire41.com

